

Dans ce numéro

1. Éditorial

La question du statut de l'embryon humain...

And in English

The question of the status of the human embryo...

2. Publications récentes

3. Le CEERE partenaire

4. En ligne – Online

5. Actualités du mois de mars 2012

6. Trophées de l'éthique 2012

7. Appel à contributions

8. Retenez dès à présent

9. Master Ethique 2012/2013

10. Soutenir l'éthique

11. Divers

Editorial



La question du statut de l'embryon humain...

Dans son rapport sur les cellules souches, l'OPECST notait en juillet 2010 le caractère toujours incertain du statut de l'embryon humain hésitant entre celui de chose et celui de personne et soulignait que « *L'absence de droits subjectifs n'exclut pas que la personne en devenir bénéfice d'une protection objective, à l'aide des instruments que sont les droits fondamentaux d'inspiration constitutionnelle : respect de l'être humain dès le commencement de la vie, dignité de la personne humaine, notamment* »¹.

La loi n° 2011- 814 du 7 juillet 2011 relative à la bioéthique n'a pas contribué à résoudre cette incertitude. Elle a certes maintenu, et en dépit des nombreuses demandes, le principe de l'interdiction des recherches sur l'embryon humain assortie d'un certain nombre de dérogations (CSP, L. 2151-1 et s.). Elle a aussi conservé, dans le domaine de la procréation médicalement assistée, la notion « d'accueil d'embryon ». Pourtant, dans le cadre de l'examen des caractéristiques génétiques à des fins médicales, (CSP, art. L 1131-1-2 nouveau), la loi de bioéthique mentionne le « don d'embryon ». Si « l'accueil d'embryon » renvoie à la notion de personne, celui de « don » renvoie à celle de chose. En effet, en droit français, seules les choses peuvent faire l'objet d'un don, pas les personnes...

Quant à l'arrêt rendu par la CJUE, le 18 octobre 2011, dans l'affaire C-34/10 Olivier Brüstle / Greenpeace eV, il n'a pas vraiment contribué à éclairer le débat. La Cour a certes donné une interprétation juridique de la notion d'embryon humain mais uniquement au regard de la directive 98/44/CE relative à la protection juridique des inventions biotechnologiques. Cette directive exclue du champ d'application de la brevetabilité l'embryon humain mais ne définit pas cette notion (art. 6). La Cour a donc été sollicitée sur ce point. Elle souligne que cette notion « d'embryon humain » doit être entendue largement (pt 34) et vise notamment l'ovule humain dès le stade de sa fécondation² (pt 38). Quant à la brevetabilité de l'utilisation des embryons humains, elle est réservée aux seules fins thérapeutiques ou diagnostiques qui s'appliquent à l'embryon humain, lui-même, et qui lui sont utiles (pt 46). Enfin, est aussi exclue de la brevetabilité prévue par la directive la mise en œuvre d'un procédé qui requiert au préalable la destruction d'embryons humains ou leur utilisation comme matériau de départ (pt 52). Si protection est

¹ Rapport sur la recherche sur les cellules souches, par A Claeys et J.-S. Vialatte, députés, 8 juillet 2010, Office parlementaire d'évaluation des choix technologiques et scientifiques, n° 2718 Ass. Nat. - n° 652 Sénat.

² Cette notion vise aussi l'ovule humain non fécondé, dans lequel le noyau d'une cellule humaine mature a été implanté, et l'ovule humain non fécondé induit à se diviser et à se développer par voie de parthénogénèse. Elle réserve toutefois au juge national de déterminer, à la lumière des développements de la science, si une cellule souche obtenue à partir d'un embryon humain au stade de blastocyste constitue un « embryon humain » au sens de la directive (pt 38).

reconnue à l'embryon humain, son statut est toujours sujet à questionnement. La Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire pendante Daniela Knecht c. Roumanie (n°10048/10) apportera peut-être de nouveaux éléments de réponse.

Jacqueline Bouton, Membre du CEERE, Maître de Conférences en Droit privé et Sciences criminelles, Université de Strasbourg.

And in English...

The question of the status of the human embryo...

In its July 2010 report on stem cells, the OPECST mentioned the uncertain status of the human embryo fluctuating between a thing and a person. It underlined that : "The absence of subjective rights does not exclude that the future person gets an objective protection, by the means of the fundamental rights directly linked to the constitution : respect for the human being from the beginning of life and dignity of the human person, in particular".

The law N 2011-814 of July 7th, 2011 related to the bioethics did not contribute to resolve this uncertainty. Of course it maintained, and in spite of many requests, the principle of the ban on the human embryo researches where some dispensations were added (CSP, art. L. 2151-1...). In the domain of the medically assisted procreation, the notion "embryo hosting" has been kept as well. Nevertheless, within the framework of the genetic characteristics examination in medical purposes, (CSP, new art L 1131-1-2) the bioethics law mentions the "donation of embryo". If the "embryo hosting" is associated with the notion of person, the donation is related to the notion of thing because in French law only things can be the object of a donation.

The decision of the CJUE, on October 18th, 2011, in the case C-34 / 10 Olivier Brüstle / Greenpeace eV, did not really contribute to clarify the subject. The Court gave a legal interpretation of the notion of human embryo but only in relation with the Directive 98/44/EC on the legal protection of biotechnological inventions. If this directive excludes, from the field of patentability, the human embryo (art.6), it does not define this notion. The Court was thus requested on this point. It underlined that this notion of "human embryo" must be widely understood (pt 34) and is related in particular to the human ovum from the stadium of its fertilization (pt 38)¹. The patentability of the human embryos uses is authorized only for therapeutic or diagnostic purposes which apply to the human embryo, itself, and which are benefitting him. And, this directive excludes also from the patentability the implementation of a process which requires beforehand the destruction of human embryos or their use as initial material. So, the status is still subject to questioning, although the human embryo is protected.

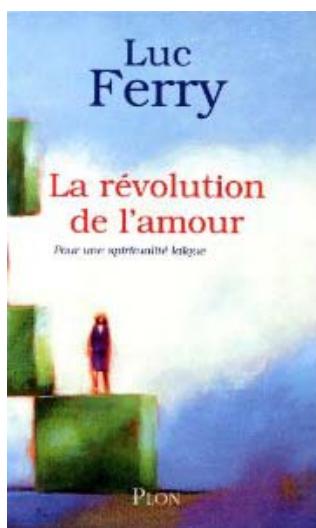
The European Court of Human Rights, in the pending case Daniela Knecht v. Romania (n°10048 /10) will bring maybe new answers.

Jacqueline Bouton, University of Strasbourg.

¹ This notion also aims at the non-fertilized human ovum into which the cell nucleus from a mature human cell has been transplanted and the non-fertilized human ovum whose division and further development have been stimulated by parthenogenesis. However, "it is for the referring court to ascertain, in the light of scientific developments, whether a stem cell obtained from a human embryo at the blastocyst stage constitutes a 'human embryo' within the meaning of the Directive".

Publications...

Luc Ferry, *La révolution de l'amour. Pour une spiritualité laïque*



Publications récentes

Luc Ferry, *La révolution de l'amour. Pour une spiritualité laïque*, Plon, Paris, 2010, Essais et Documents, 476p.

Ce livre de Luc Ferry a donné lieu lors de sa parution il y un plus d'un an, à nombre de commentaires et interviews de l'auteur sur différents médias, papier, télévisuel et radio. Cet ouvrage a également été couronné d'un prix littéraire, certes peu connu, décerné au Salon maçonnique du livre de Paris dans la catégorie humanisme, le jury ayant peut-être été sensible, entre autre, à la recherche d'une spiritualité laïque menée par l'auteur.

Dans tous ces évènements, il y avait un aspect promotionnel pour l'ouvrage émanant d'un vrai philosophe, connu, talentueux et médiatique, ancien

ministre de l'éducation nationale. Mais il n'y avait pas uniquement cela. Ce livre, par sa structure, par les idées qu'il met en avant, par son style et son écriture, mérite cet enthousiasme. Il est celui d'un penseur contemporain instruit de la pensée classique et des philosophes grecs, qui a le courage, dans un ouvrage très personnel, de lancer une idée qui, dit-il, lui tient à cœur depuis de nombreuses années. L'auteur analyse les mécanismes par lesquels le sentiment amoureux et l'union amoureuse librement choisie ont été les ferment d'un nouveau paradigme au travers duquel, selon lui, s'est modifiée la société occidentale contemporaine. Les moments historiques qui ont contribué à cette évolution sont mis en lumière. Pour l'auteur, après le temps de l'éthique aristocratique des anciens, celui du théologico-éthique et de l'éthique républicaine fondatrice d'un premier humanisme, nous serions entrés depuis un demi-siècle dans un nouvel humanisme fondé sur l'amour et la laïcité. Il montre le rôle joué dans cette dernière évolution par les instigateurs de la « vie de bohème » qui, à partir du milieu du 19^{ème} siècle, ont conduit à la déstructuration progressive des valeurs et des autorités traditionnelles. Ses thèses sont clairement exposées et analysées, et les racines profondes de cette évolution très positive et heureuse selon l'auteur, sont minutieusement explorées et appuyées par une bibliographie très riche. L'intérêt de ce livre vient aussi du fait que, contrairement à nombre d'ouvrages philosophiques rédigés dans un style abscond et hermétique pour le non philosophe, le texte de Luc Ferry est clair, rédigé dans une langue accessible à tout un chacun ce qui, au-delà de la facilité de lecture, humanise l'auteur et le rapproche de son lecteur.

Michel Hasselmann, Professeur de réanimation médicale, Président de l'ERERAL (Espace de Réflexion Ethique Région Alsace)

Christine Aulenbacher (dir.),
Penser la blessure, panser les blessures ?

Christine Aulenbacher (dir.), *Penser la blessure, panser les blessures ?* Paris, Médiaspaul, 2011, 317 pages, 22 EUR.

Le présent ouvrage est le fruit d'un colloque interdisciplinaire organisé en 2010 par l'Institut de Pédagogie Religieuse de la faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg. Il est articulé autour de quatre parties. La première évoque différents types de blessures et de solutions : « Blessures dans la Bible et dans l'histoire » revisite des textes clés : la blessure de Jacob dans le Livre de la Genèse, la littérature ancienne, sacrée ou profane dans laquelle la parole pouvait être un art de la consolation ou revêtir une dimension thérapeutique.



Parfois cependant, panser peut devenir délétère, comme dans l'acharnement thérapeutique.

La seconde partie, « Écouter et dire la blessure » se penche davantage sur le rôle que peut jouer la parole quand elle est écoutée, entendue, mais aussi quand elle se fait silence. Les différentes contributions montrent que cela est loin d'être évident, qu'il y a là un enjeu éthique certain ; depuis l'interdit de dire jusqu'à la violence du silence, depuis les requêtes (priantes ou non) jusqu'au burn-out et des pratiques spécifiques comme l'ostéopathie, l'on circule entre des pratiques fort diverses qui invitent à la réflexion et à un discernement éthique.

La troisième partie franchit une nouvelle étape : les

blessures comme lieux de passage et de maturation. Comment restaurer une vie bouleversée ? Comment faire/être pour que crises et blessures puissent peu à peu devenir des lieux de croissance personnelle ? Comment psychologiquement et spirituellement assumer mieux la crise du mitan de la vie ? Enfin, comment panser les blessures de la mondialisation en pensant la fraternité universelle ?

La dernière partie revient sur la place de la parole dans la forme d'une analyse des discours sur la blessure, mais aussi des situations de blessures. Sont passées en revue des textes de survivants des camps de concentration, mais aussi les situations de marge, des expériences de blessure (celles des Églises chrétiennes divisées, du dimanche) et cette « réponse » que l'on nomme « résilience ».

Au final, cet ouvrage qui joue sur l'écriture des verbes « panser » et « penser » fait se croiser des matériaux divers et des paroles/discours, au frontières de l'éthique et du spirituel ou des situations de vie. Le plan d'ensemble aurait sans doute mérité plus de rigueur. Néanmoins, cette multiplicité suscite aussi à sa manière une réflexion plurielle balisant des chemins possibles d'humanisation.

Marie-Jo Thiel, Professeur des universités, Directrice du CEERE.

Claudia Mariéle Wulf, *Der Mensch – ein Phänomen. Eine phänomenologische, theologische und ethische Anthropologie*.



Claudia Mariéle Wulf, *Der Mensch – ein Phänomen. Eine phänomenologische, theologische und ethische Anthropologie*. Patris-Verlag – Vallendar-Schönstatt, 2011, 497 pages.

L'auteure, professeure d'éthique et de théologie morale à l'Université de Tilburg/Utrecht propose avec cet ouvrage et sans doute dans la logique de sa formation de pédagogue, un travail fort rigoureux, sur l'être humain dans une perspective phénoménologique : un être mystérieux qui à la fois apparaît, se retire, se donne... Proposer une anthropologie représente alors un vrai défi ! Et plutôt que de se concentrer seulement sur la recherche à partir de l'autrui ou seulement comme

réflexion sur le soi, l'auteure conjoint les deux pistes.

L'humain (*Mensch*), écrit Mariéle Wulf dans son introduction, est un phénomène unique dans son genre quand il s'agit d'être, d'être au monde, de construire ce monde et de dépasser ce monde. Si au moyen-âge la grandeur de l'être humain étonnait tout en suscitant la crainte de Dieu au regard de sa propre finitude et de sa capacité à faire le mal, la modernité a découvert la puissance de l'être humain, sa capacité de penser et d'avoir des certitudes, de

modifier le monde grâce aux technologies et de le prendre en main politiquement. Pourtant l'euphorie des Lumières a aussi été irrémédiablement brisée quand l'humain s'est mis à décider qui méritait ou non de vivre, suscitant une vague inédite de culpabilité et de désenchantement.

Suivent 14 chapitres comme autant de caractéristiques existentielles de l'être humain. Chacune aurait sans doute mérité une recherche en soi, reconnaît l'auteur avant de préciser son objectif : le regard phénoménologique doit offrir une nouvelle perspective pour la recherche, l'expérience quotidienne, mais aussi l'élaboration théologique chrétienne et l'horizon éthique. Les onze premiers chapitres suivent ainsi une structure tout à fait symétrique. Ils portent sur 1. l'identité, 2. l'esprit, 3. la corporéité, 4. l'être-temps, 5. l'être-espace, 6. l'âme et l'émotionnel, 7. L'individualité, 8. La socialité, 9. La langue, 10. La moralité, 11. La transcendance. Chacun de ces chapitres comprend les sept même sous-points: une description comme caractéristique ou constituant du point évoqué, son déploiement, ses limites, ses correspondants ou relations, sa perspective accomplissante, sa relevance existentielle et enfin son efficience éthique.

Les trois derniers chapitres sont plus généraux et traitent de la complexité de l'être-humain (dans sa constitution, dans une perspective éthique, dans ses relations avec soi et avec autrui), de la relevance éthique de l'anthropologie, et troisièmement des rapports entre être humain et Dieu. L'ouvrage enfin se termine avec un important appareil bibliographique.

Au total, un ouvrage bien construit, étayant des notions qui traversent les débats sociétaux dans une perspective phénoménologique qui leur donne une allure nouvelle.

Marie-Jo Thiel, Professeur des universités, Directrice du CEERE.

Le CEERE est partenaire de

La revue **INTERSECTION : Sciences, philosophies religions**, une revue où se retrouvent les différents chemins de pensées, de croyances, de points de vue sur le monde actuel...

Le CEERE est partenaire de cette publication : <http://scienelib-intersection.fr/Volume-1-ethique>

En ligne – Online

Retrouvez toutes nos vidéos sur notre site internet
<http://ethique-alsace.unistra.fr>

En ligne – Online

A (re)découvrir en ligne sur notre site <http://ethique-alsace.unistra.fr> rubrique **Canal Ethique** :



– Les quatrièmes Journées Internationales d'Ethique qui ont eu lieu du 23 au 26 mars 2011 sur le thème : [L'automne de la vie. Les enjeux éthiques du vieillissement.](#)

Les deux DVD du colloque « L'automne de la vie. Les enjeux éthiques du vieillissement » (21h d'enregistrement) - coût : 35 € Pour vous les procurer envoyez un chèque bancaire libellé à l'ordre de « l'Association Herrade de Landsberg » à l'adresse suivante : Professeur Anne Danion-Grilliat, Association Herrade de Landsberg Hôpitaux Universitaires de Strasbourg 1, Place de l'Hôpital 67091 Strasbourg

Cedex Faculté de Médecine, Université de Strasbourg. Notez bien vos nom et adresse dans votre correspondance.

- [Savoir\(s\) en commun](#), Edit. Novembre 2010 : Accédez aux nombreux rendez-vous (du son, des vidéos, des photos, des paroles... du sérieux, de l'étrange, de l'inattendu) sur le site de [Savoir\(s\) en commun](#). Du contenu et des échanges pour se faire sa propre opinion sur « Les corp(s) ».
- Symposium on decision making process regarding medical treatment in end of life situations, du 30 au 1 décembre 2010, Room 1, Palais de l'Europe, Strasbourg
- Retransmission du Magazine Paraboles N°409 sur le thème de l'Eugénisme – Court métrage et commentaires (intervention de Marie-Jo Thiel), février 2010.
- Retransmission du Magazine Paraboles N°410 sur le thème « Travail et développement » – Court métrage et commentaire (intervention de Marc Feix), février 2010.
- Retransmission du colloque des espaces éthique régionaux sur le thème : L'homme et sa Nourriture. Symbolique et enjeux éthiques, qui s'est tenu à Strasbourg du 8 au 10 septembre 2009.
- Retransmission de la soirée des Etats généraux de la bioéthique : Débat citoyen du 25 mars 2009 à la faculté de médecine de Strasbourg – Inauguration de l'ERERAL (Espace de Réflexion Ethique Région Alsace) – Grande conférence inaugurale des troisièmes Journées Internationales d'Ethique par le Pr. Jean-François Mattei.
- Retransmission des troisièmes Journées Internationales d'Ethique du 26 au 28 mars 2009 sur le thème : « Quand la vie naissante se termine ».

Le DVD du colloque « Quand la vie naissante se termine » est disponible – coût : 20€

Pour vous le procurer envoyez un chèque bancaire libellé à l'ordre de « l'Association Herrade de Landsberg » à l'adresse suivante : Professeur Anne Danion-Grilliat, Association Herrade de Landsberg Hôpitaux Universitaires de Strasbourg 1, Place de l'Hôpital 67091 Strasbourg Cedex. Notez bien vos nom et adresse dans votre correspondance.

Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la [Fondation Ostad Elahi](#) des entretiens filmés, ainsi que des conférences, des colloques (sur la solidarité, la famille, l'entreprise...) centrés sur l'éthique :
<http://video.fondationostadelahi.com/>

Actualités du mois de mars 2012

Mardi 6 – Cycle de conférences – CIE Lyon

Thème : Les comités de protection des personnes (CPP), par Pr Gueyffier, et Marion Girer

Lieu : 18h30-20h30 – Centre Interdisciplinaire d'Ethique – Lyon



Jeudi 8 – Séminaire Bioéthique et société

Thème : Vivre plus longtemps : quelles conséquences en termes d'action, par Florence Quinche, Professeur en éthique des médias et nouvelles technologies, Haute école pédagogique, de Lausanne

Lieu : 16h-19h, Salle 21, CEERE – Strasbourg

Actualités en éthique...

Retrouvez toutes ces actualités sur notre site internet
<http://ethique-alsace.unistra.fr>

Lundi 12 au jeudi 15 – Intensive European Bioethics Course

Thème : "Human Genetics and Medical Technology"

Lieu : Nijmegen, the Netherland

Mardi 13 – Séminaire IRIST – Figures du pouvoir

Thème : Figures du pouvoir dans la pratique médicale (2).Tous vulnérables ?, par Jean-Christophe Weber

Lieu : 16h-18h – Salle 19 – CEERE – Strasbourg

Mardi 13 – Cycle de conférences – L'éthique de la santé en train de se faire

Thème : Les comités d'éthique hospitaliers, par Pr Jean-François Guérin, Président du Comité d'Ethique des HCL Lyon

Lieu : 18h30-20h30 – Centre Interdisciplinaire d'Ethique – Lyon

Mardi 13 – Conférence/Débat – Centre d'Éthique Clinique de l'hôpital Cochin

Thème : Vieillir... la fin de l'intimité

Lieu : 19h-22h – Centre Les Abondances – Boulogne-Billancourt

Mercredi 14 au jeudi 15 – Colloque Interdisciplinaire de Théologie Pratique

Thème : Spiritualités et théologie. Questions, enjeux, défis

Lieu : Palais Universitaire, Salle Pasteur

Jeudi 15 – Séminaire Figures de la précarité – ATD Quart Monde

Thème : Agir pour la santé avec les plus pauvres : de l'héritage inventif à l'interpellation contemporaine, par le Docteur François-Paul Debionne,

Lieu : 16h-19h – CEERE – Institut d'anatomie – Hôpital civil – Strasbourg

Samedi 17 - Journée Portes Ouvertes des Universités d'Alsace

Lieu : 10h-16h – Université de Strasbourg et Université de Haute-Alsace

Mardi 20 – Cycle de conférences – L'éthique de la santé en train de se faire

Thème : Les modalités d'élaboration de codes de déontologie de la profession infirmière et des ostéopathes, par Pr Joël Moret-Bailly, juriste, Saint-Etienne

Lieu : 18h30-20h30 – Centre Interdisciplinaire d'Ethique – Lyon

Mardi 27 – Cycle de conférences – L'éthique de la santé en train de se faire

Thème : Le comité consultatif national d'éthique, par Pr Xavier Lacroix, Université catholique de Lyon, membre du CCNE

Lieu : 18h30-20h30 – Centre Interdisciplinaire d'Ethique – LYON

Jeudi 29 au samedi 31 – Colloque-Formation – Collège des Bernardins

Thème : Handicap, handicaps ? Vie normale, vie parfaite, vie handicapée

Lieu : Collège des Bernardins - 20 rue de Poissy, 75005 Paris

Jeudi 29 – Séminaire Bioéthique et société

Thème : Polyhandicap et éthique, par Philippe Wasser,

Lieu : 16h-19h, Salle 21, CEERE – Strasbourg

Vendredi 30 – Journée d'études du Groupe de Recherche Bioéthique, Religions et Société – Centre de Sociologie des Religions et d'Éthique Sociale

Thème : L'interruption médicale de grossesse (IMG): Questions éthiques, questions d'accompagnement.

Lieu : 9h-16h – Palais universitaire, Salle Tauler – Strasbourg

Trophées de l'éthique 2012

Pour en savoir plus sur toutes ces manifestations et celles qui suivent les autres mois : cliquez sur les dates ou rendez-vous sur notre site Internet <http://ethique-alsace.unistra.fr> / Rubrique « Actualités en Éthique ».

Les Trophées de l'Enseignement et de la Recherche en Éthique - Édition 2012



La troisième édition des Trophées de l'enseignement et de la recherche en éthique est lancée sur le site www.tropheesdelethique.fr sous le parrainage du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le site permet de télécharger et déposer les dossiers de candidature (date limite : 31 mars 2012) et de connaître les lauréats des deux premières éditions. La remise des prix aura lieu le mardi 19 juin 2012 au CNAM à Paris. (Pour en savoir plus cliquez)

Appel à contributions Call for Papers



49th Annual meeting of Societas Ethica, "Ethics and Migration". 23-26 August 2012, Lucian Blaga University Sibiu, Romania

People are on the move both in Europe and in the rest of the world. The number of migrants has risen continuously the last 20 years and today more than 3% of the world's population consists of international migrants. Migration has many causes. Some people are forced to leave their country due to political oppression, expulsion on ethnic and religious grounds and - more recently - climate change. But the main reason is poverty with its manifold roots... (For more details).

Channels:

1. Migration, cosmopolitanism and global justice
2. Ethical analysis of the rights of migrants and refugees
3. Moral obligations of nations and the European Union
4. Minorities; poverty and segregation
5. The rights of the Roma-people in Europe today
6. Open channel (other ethical issues can be addressed)

See practical information on the website www.societasethica.info

Retenez dès à présent

11th World Congress of Bioethics International Association of Bioethics
From June 26th till June 29th 2012 Erasmus MC Rotterdam will host the 11th conference of the [International Association of Bioethics](#): THINKING AHEAD, Bioethics and the Future, and the Future of Bioethics.



This conference will discuss key issues relevant for the future, including future technologies in health care, ethics and research in developing countries, synthetic biology, enhancement, life-prolonging strategies, environmental issues, the moral responsibility for future generations, food and ethics, and public health. Thinking ahead of course requires looking back, what have we learned in the past, which lessons have we not learned, what can contemporary bioethics show us for tomorrow.

The IAB conferences are an interdisciplinary forum for the exchange of moral views, practices, and insights in methodologies, where established and young bio-ethicists meet.

20 years after the IAB founding conference in Amsterdam, the IAB World Conference of Bioethics returns to the Netherlands.

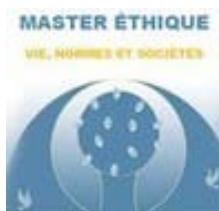
THINKING AHEAD: the conference will focus on issues that will be highly relevant for the future, looking at societal and global problems, new technologies and ethical approaches to such themes. This also implies thinking about the future of Bioethics itself.

Visit the website regularly to check for updates: <http://bioethicsrotterdam.com/>

ZOOM

**MASTER Éthique
2012-2013**
**Session de
candidatures
ouverte dès le
15 mars 2012
sur la plateforme
ARIA – cliquez !**

Master éthique 2012/2013



Ouverture des sessions de candidatures en ligne pour le Master éthique

Le CEERE (Centre européen d'enseignement et de recherche en éthique) vous informe que les candidatures au Master "Ethique : Vie, Normes et sociétés" seront possibles dès le 15 mars 2012

- pour la rentrée de septembre 2012 (cursus FR) et
 - pour la rentrée de janvier 2013 pour le cursus bilingue (FR/EN)
- à l'adresse : <https://aria.u-strasbg.fr/globale/index.php>

Ce master est rattaché à l'Université de Strasbourg et fonctionne avec beaucoup de succès depuis son ouverture en septembre 2005.

Il mise sur l'interdisciplinarité et il est reconnu pour sa richesse par de nombreuses instances extérieures. Il a d'ailleurs obtenu en juin 2008 le premier trophée de l'enseignement en éthique en France. Au moment où de nombreuses questions éthiques traversent le débat public français une telle formation est plus que d'actualité.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur <http://ethique-alsace.unistra.fr>
ou contactez-nous à cette adresse ceere@u-strasbg.fr

Contact tél. secrétariat : +33 (0) 3.68.85.39.68

Localisation du CEERE : 1, place de l'Hôpital Civil – Anc. bâtiment d'anatomie pathologique – 67000 Strasbourg.

N.B. : Étudiants : pour demander **une bourse, un logement**, c'est maintenant !
Du 15 janvier au 30 avril 2012, saisissez votre dossier social étudiant sur www.cnous.fr.

Soutenir l'éthique

Ensemble, nous pouvons construire un monde « plus humain ».

Soutenez l'éthique !



Vous aimez l'éthique ? Vous aimez ce que nous faisons ? Chaque mois vous recevez la lettre du CEERE ? Vous appréciez les Journées internationales d'éthique que nous organisons et les formations que nous proposons ?

Nous avons d'autres projets encore : des bourses pour nos étudiants, augmenter nos échanges internationaux, etc. Le travail autour de l'éthique, de la recherche et l'enseignement, la formation et les sensibilisations autour de qui peut humaniser, ne peut se faire sans un minimum de moyens.

Soutenez l'éthique ! Soutenez nos étudiants ! Soutenez nos formations !
Ensemble nous pouvons construire un monde plus humain.

Donner au CEERE, c'est payer moins d'impôts.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, une fondation partenariale à l'Université de Strasbourg, *la Fondation université de Strasbourg*, a été créée pour accompagner les grands projets de l'Université tels que le handicap, des bourses sociales, des chaires d'enseignement mais également l'éthique via le CEERE. Ainsi, donner de l'argent au CEERE en mentionnant « Ethique – CEERE » vous permet désormais de payer moins d'impôts !

Quels sont les avantages fiscaux ?

Particulier, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous avez 1000 € de disponible pour nous soutenir, faites nous un don de 3000 € ! Vous récupérez la différence sur votre feuille d'impôts !

Entreprise, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaire.

Si vous payez l'ISF, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000 € par an.

Le don au CEERE vous rend acteur du travail éthique. Grâce à vous des projets autour de l'éthique peuvent voir le jour. Ensemble, nous pouvons ainsi construire un monde « plus humain ».

Comment faire ?

C'est très simple. Il vous suffit de compléter le bulletin de don [en cliquant ici](#) et d'y joindre un chèque à l'ordre de « Fondation Université de Strasbourg » en précisant que vous souhaitez flécher la somme allouée à l'« éthique – CEERE » et d'envoyer le tout à l'adresse suivante :

**Fondation Université de Strasbourg
8 allée Gaspard Monge – BP 70028
F-67083 Strasbourg Cedex**

Vous recevrez alors un reçu fiscal permettant de déclarer votre don lors de votre déclaration d'impôts.

Soutenez le CEERE, faites un don en ligne et payez moins d'impôts

http://fondation.unistra.fr/campagne/index.php/fr_FR/don-en-ligne

**Le CEERE, son équipe pédagogique et ses étudiants
vous remercient infiniment.**

Divers

Directrice de publication

Marie-Jo THIEL

Nous contacter

Tél. Secrétariat
+33 (0) 3.68.85.39.68
Tél. Direction
+33 (0) 3.68.85.39.52

<http://ethique-alsace.unistra.fr>
ceere@u-strasbg.fr

Divers



Aider, suggérer, pourquoi pas ?

Si vous avez des suggestions, si vous voulez nous aider, devenir **BÉNÉVOLE** (travail de secrétariat, de traduction, d'informatique, de communication, de filmage... selon compétences reconnues), nous soutenir financièrement (via la Fondation de l'Université de Strasbourg), faire un stage (domaines : secrétariat, informatique, relations internationales...) : contactez-nous à ceere@u-strasbg.fr ou en vous adressant directement à mthiel@unistra.fr. Vous pouvez également nous téléphoner aux heures de bureau du mardi au vendredi.

Lettres du CEERE

Les lettres précédentes peuvent être lues sur notre site <http://ethique-alsace.unistra.fr> Rubrique *Actualités en éthique*

Si vous voulez vous abonner (*C'est gratuit !*) : connectez-vous sur notre site. Dans la colonne de gauche de la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien correspondant.

Si vous voulez vous désabonner : adressez-nous un mail à ceere@unistra.fr. Si vous connaissez des gens intéressées à l'éthique, n'hésitez pas à nous les signaler. Nous nous ferons un plaisir de leur adresser cette lettre.



Rejoignez-nous sur Facebook <http://www.facebook.com/ceere.unistra>